



## Acteur Prévention secteur Aide et Soins à Domicile

**Prérequis :** Aucun.

**Public concerné :** Tout salarié des métiers d'aide et du soin à domicile.

**Durée de la session :** 21 heures (3 jours consécutifs ou non).

**Nombre de participant :** 6 à 8 participants.

**Intervenant :** Formateur certifié INRS/CARSAT

### Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

**Lieux :** Intra entreprise.

**Prix :** 324,00 € HT/ participants.

**Prix forfait groupe :** 1 944,00 € HT/groupe de 6 à 8 participants.

### Méthode pédagogique :

Échanges participatifs, travail en sous-groupes, pédagogie ludique et applicative. Alternance de période de formation en présentiel et d'application en structure. Apprentissage de l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Une salle équipée de lits médicalisés, fauteuils roulants, potences, lève-malades etc., devra être mise à la disposition du formateur pour l'apprentissage. (Cf. annexe)



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**

Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

## **Modalité d'évaluation et de certification :**

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par INRS, dans le référentiels AP- ASD.

Une évaluation formative est réalisée durant la formation. Elle permet au formateur d'ajuster les écarts entre les attendus du référentiel de compétences et la restitution des connaissances du stagiaire lors de sa formation.

A l'issue de la formation, une évaluation certificative sera réalisée conformément au document de référence de l'INRS (grilles certificatives).

Les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux évaluations obtiendront le Certificat d'Acteur Prévention - Aide et Soins à Domicile valable 24 mois.

A l'issue de la formation une attestation individuelle de fin de formation sera remise au candidat, conformément à l'Article L. 6353-1 du Code du Travail.

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire en fin de formation pour une évaluation à chaud.

## **Programme**

### **Jour 1 matin**

Accueil et ouverture de la formation

#### **Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'AP dans la structure**

- Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure.
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.

### **Jour 1 après-midi**

#### **Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure**

- Observer et analyser une situation de travail.
- Faire des propositions d'amélioration de la situation de travail à partir des causes identifiées.
- Remonter l'information au sein de sa structure.

### **Jour 2 matin**

#### **Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.**

- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.

### **Jour 2 après midi**

#### **Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (suite)**

- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement



[Site internet](#)

**Formation à la santé et à la sécurité au travail**

Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

**Jour 3 matin**

- Évaluation des domaines de compétences 1 et 2
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

**Jour 3 après midi**

- Évaluation du domaine de compétence 3
- Bilan et évaluation de la formation

**Validité du certificat** : 24 mois.

**Recyclage** : Oui.

**Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :**

Par téléphone : **05.55.20.75.30**

Par mail : [formation@stlim.org](mailto:formation@stlim.org)



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**  
 Au service des organisations de santé au travail,  
 des entreprises, des personnes et des territoires.

Site internet

## ANNEXE MATERIEL

### Matériel pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée dans les formations APS ASD

Matériel	Obligatoire	Conseillé	nombre	Caractéristiques minimales	Caractéristiques préconisées
	Pour la formation et l'évaluation	Pour la formation			
Lit médicalisé	X		1 pour 5 stagiaires maximum	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable électriquement (hauteur, relève-buste)</li> <li>- Potence et poignée réglables (point d'ancrage et en hauteur)</li> <li>- Barrières escamotables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plicature du relève-buste au niveau du bassin</li> <li>- Plicature du genou</li> <li>- Hauteur permettant de descendre à 29 cm</li> <li>- Remise à plat d'urgence</li> <li>- Demi-barrières</li> <li>- Barres de redressement</li> </ul>
Fauteuil roulant manuel	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accoudoirs escamotables</li> <li>- Repose-pieds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable à différentes tailles</li> </ul>
Fauteuil	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accoudoirs réglables en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclinaison</li> <li>- Roulettes</li> <li>- Repose-pieds amovible</li> <li>- Accoudoirs réglables en profondeur</li> <li>- Assise réglable en hauteur</li> </ul>
Lève-personne électrique roulant	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U)</li> <li>- Possibilité de prendre en charge une personne au sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents types de harnais</li> </ul>
Lève-personne électrique suspendu sur rail		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents types de harnais</li> </ul>
Verticalisateur électrique	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'écartement des fourches</li> </ul>
Draps de glisse	X		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 cm X 90 cm minimum</li> <li>- Glissant sur les 2 faces</li> <li>- Sans poignées</li> </ul>	
Rollbord®		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 cm X 165 cm minimum</li> </ul>	
Déambulateur		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable en hauteur</li> </ul>	
Cannes		X	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Canne simple</li> <li>- Cannes anglaises</li> </ul>	
Coussin unidirectionnel		X	1		